

Compte-rendu Réunion de bureau du 09/03/2010

Etaient présents : Nicolas, Jean-Philippe, Fernando, Anne, Abdallah, Aafke, Marie-ange et Juliette

I. Fréquentation du mur et ouverture de places :

D'après les statistiques, le niveau de fréquentation est revenu à un niveau proche de celui avant la fermeture du mur. Soit une moyenne de 55 personnes par semaine. La décision d'ouvrir à 30 personnes supplémentaires pour les quatre prochains mois a été prise. Aafke et Nicolas disposent d'une liste d'environ 80 personnes en attente. Jean-Philippe se charge de faire l'envoi d'un bulletin d'inscription pour quatre mois à ces personnes. Les intéressés devront se présenter le dimanche **21 mars** à partir de 13 heures au mur pour faire leur inscription (avec fiche d'inscription et chèque). Les 30 premiers seront inscrits. Fernando se charge de réaliser cette permanence. Avec d'autres volontaires si possible.

II- AG du Comité FSGT:

Jean-Philippe, Aafke et Fernando étaient présents en début d'année à l'Assemblée générale du Comité FSGT. Il é été question de la reconnaissance de la commission Montagne Paris/Val de Marne par le comité de Paris. Cette reconnaissance porte à la clé l'accès aux demandes de subventions. Il faut continuer à suivre le dossier. Une prochaine réunion de bilan de cette commission sera organisée au mois de juin avec la présence des présidents des comités Val-de-Marne et Paris.

III- Le calendrier:

1/ Escalade :

➔ *Sorties journée à Fontainebleau :*

Les prochaines sorties organisées en bus de 55 places avec Grimpe 13 et Roc 14 sont fixées au **11 avril, 02 et 30 mai, et 20 juin**. Alice se chargera de mettre les affiches et inscriptions au mur 15 jours avant chacune des sorties. Le coût est fixé à 5 euros par personne.

Par ailleurs, Vertical 12 propose une sortie complémentaire le dimanche **06 juin** en train ou en voiture suivant le contexte.

➔ *Sorties journée à la carrière de Saint-Maximim (Oise) :*

Vertical 12 prévoit deux sorties à Saint-Maximim. La première, le dimanche **04 avril**. Une réunion de préparation sera organisée le mercredi 31 mars. La seconde, le dimanche **13 juin**. Une réunion de préparation sera organisée le mercredi 09 juin. Transport en train ou en voiture à définir.

→ *Sorties WE à Hauteroche (Côte d'Or):*

Un premier WE Falaise sera organisé le **8/9 mai** par Vertical 12. Le site d'Hauteroche pourrait être choisi. Possibilité d'étudier d'autres suggestions de sites. Il faudra définir une date de réunion au mur pour l'organisation.

Fête d'Hauteroche. Certainement le **22/23/24 mai**, mais les dates restent à confirmer. Il y aura une réunion de préparation au mur le 11 mai.

Peplum d'Alésia, à Alise-Sainte-Reine : A la **fin du mois de juillet**. Mais les dates restent à confirmer. Il faudra définir une date de réunion au mur pour l'organisation : festival de musique et escalade. Très sympa.

2/ Ski/raquettes/alpinisme :

→ *Une semaine de ski de randonnée* est organisée par V12 du **13 au 20 mars** au Gîte de Terre Rouge - Cervières - Briançon. Le séjour est complet. Le matériel sera emprunté à la Coop Alpi.

→ *WE ski de randonnée* : un WE de trois jours est organisé le **27/29/29 mars** en autonomie. Un minimum de pré-requis est demandé : maîtriser le ski de piste, et avoir déjà utilisé un ARVA. Le groupe est de 9 personnes maximum. Le matériel sera emprunté à la Coop Alpi. À ce jour (clôture des inscriptions le 10 mars), le groupe est composé de 6 personnes. Possibilité d'ouvrir aux personnes intéressées au sein des clubs voisins.

→ *Formation d'initiateur en ski de randonnée*: 1 semaine est organisée pendant les prochaines vacances de Pâques (**du 17 au 24 avril**) avec la participation de 10 encadrants et 6 débutants (ou quasi débutants) maximum. Lieu : gîte de l'Aiguillette du Lauzet - Le Mûnetier-les-Bains (Brinçonnais). Des places sont encore disponibles pour les débutants. N'hésitez pas à vous manifester auprès de Daniel Dupuis (daniel@ddupuis.info). Le matériel sera emprunté à la Coop Alpi.

→ *Sortie alpinisme* : Vertical 12 propose d'organiser, cet été, 10 jours d'initiation à l'alpinisme (bivouac, courses mixtes, glaciers, arrêtes faciles, etc) dans l'Oisans. L'hébergement se ferait à Vallouise. Les dates sont *a priori* fixées du **03 au 13 juillet**. Fernando sera encadrant. Il se charge de structurer le séjour et de lancer l'information au sein du club. Le matériel sera emprunté à la Coop Alpi.

3/ Fête des sports : **Samedi 26 juin**, organisée par la Mairie du 12e. Il faudra faire l'animation du mur sur la journée entière. Prévoir une équipe de 10 personnes le matin. Une autre l'après-midi. Il faudrait 2 personnes pour recevoir le public, 2 personnes pour équiper les grimpeurs et 6 personnes pour assurer au pied du mur (en tête dans l'idéal, éventuellement en moulinette).

Fernando et Alice seront présents. Une réunion sera organisée au mur pour préparer cette journée. Date à définir.

4/ Fête de fin d'année de Vertical 12 : La date du samedi **19 juin** a été retenue pour se réunir autour d'un repas festif dans le jardin de Reully.
Horaire : à partir de 18h30.

V- Le matériel - Les achats:

Un achat de prises a été réalisé en 2009. Certaines d'entre elles ne sont pas adaptées à notre mur. Fernando a étudié la possibilité de les échanger auprès du vendeur (Pyramide). Un supplément sera certainement à prévoir.

Éventuellement prévoir l'achat de quelques cordes longues supplémentaires et de casques de protection (8 actuellement disponibles au sein de V12), notamment pour le séjour d'alpinisme prévu pour le début du mois de juillet.

Le financement de l'équipement sous l'escalier ne fait pas l'unanimité. Il s'agit d'un montant d'environ 5 000 €, avec aucune subvention pour le moment. Le club se prononce plutôt pour le financement de matériel de fonctionnement et de subvention de sorties, plutôt que pour des investissements de structure de cette dimension.

V- Participation de V12 aux frais de sortie:

Le club a décidé de subventionner à hauteur de 60 € chaque participant aux sorties organisées au sein de V12 et nécessitant la location d'une voiture ou d'un hébergement. Le montant est fixé quelle que soit la durée du séjour. Une subvention a ainsi été accordée aux participants de la sortie de ski de randonnée en janvier dernier. La même subvention est accordée aux participants du prochain WE (fin mars).

(Compte-rendu rédigé par Juliette, Secrétaire adjointe)